

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le *chapitre VII : Cartes annexées*, on se réfère aux modèles de cartes de 1934 joints au message et qui font comprendre sur quelles bases seront établies les nouvelles cartes au 50 000^e et au 25 000^e; ils permettent également de se représenter leur emploi pour des régions de notre pays très différentes les unes des autres au point de vue de la configuration du sol.

Ces divers modèles représentent les genres d'éditions les plus courants prévus pour les deux cartes nationales sus-indiquées (variantes *a-c* des cartes annexées). Il y a lieu de tenir compte du fait que pour les cartes nationales au 50 000^e les genres d'éditions *1a* à *3a* et pour celles au 25 000^e les genres d'éditions *4a* et *5a* correspondant à la carte-type de chacune de ces deux cartes nationales, il est possible d'exécuter des commandes de cartes pour des buts les plus divers et de satisfaire des demandes particulières en ce qui concerne leur impression. Par là, le Service topographique, dans la règle, sera en mesure de répondre aux désirs et aux besoins particuliers dans l'exécution des commandes reçues et à venir, provenant des administrations publiques et des milieux privés.

Le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales d'adopter son projet de loi concernant l'établissement de nouvelles cartes nationales et termine son exposé ainsi qu'il suit :

« Dans tous les Etats qui nous entourent, des forces sont à l'œuvre pour transformer les cartes actuelles et en créer de nouvelles. Pendant longtemps, la Confédération a été à la tête du mouvement dans ce domaine. Les cartes nationales représentent un bien culturel sur lequel notre peuple a toujours veillé avec un soin jaloux. Si nous en restons aux cartes actuelles, nous courrons le danger d'être dépassés et relégués à l'arrière-plan. Nous venons de voir que les éléments nécessaires à la nouvelle entreprise existent. Il serait impardonnable de ne point les utiliser. »

Les commissions des Chambres fédérales pour l'étude du projet du Conseil fédéral ont été nommées au cours de la session de printemps. Sous la présidence de M. le Dr Ph. Mercier (Glaris), la commission du Conseil des Etats a examiné à fond le projet de loi, les 23 et 24 avril dernier, mais n'a pris encore aucune décision, étant donné qu'en cette matière la priorité revient au Conseil national. La date des délibérations de la commission du Conseil national sous la présidence de M. le prof. Dr Ad. Gasser (Winterthur), a été fixée au 28 et 29 mai. Le projet en question figure sur la liste des tractanda des Chambres fédérales de la session de juin 1935.

Berne, mai 1935.

K. SCHNEIDER, ing. dipl. E. P. F.

SOCIÉTÉS

Groupe genevois de la G. e. P.

Son activité en 1934.

Quatre des réunions mensuelles, celles de janvier, février, mai, juillet, ont lieu en ville, sans visite technique préalable. Celle du mois d'août est tenue à la campagne, à Anières.

En mars, le Groupe genevois visite de fond en comble la *Fabrique de cigarettes Ed. Laurens S. A.* et s'intéresse plus spécialement aux machines automatiques à faire les cigarettes, les pesant, les rangeant en même temps dans des réceptacles. Un souper suit à Chêne-Bourg.

La *Geneva Sport Watches S. A.* fabrique de chronographes de précision, accueille, en avril, les Anciens Polytechniciens, qui examinent très en détail la fabrication mécanique de tels instruments, sous la conduite de M. Delay, directeur et constatent que la précision voulue est atteinte grâce aux méthodes de travail utilisées. La réunion se termine par un souper dans le voisinage.

En octobre, M. Bernasconi, directeur technique de la fabrique de fourneaux à gaz et électriques *Le Rêve S. A.*, les initie de façon complète à une fabrication de ce genre et leur fait voir, en particulier, un four électrique à recuire, de grande puissance. Il leur offre ensuite une aimable réception, préparée dans les locaux de l'usine, sur les appareils de celle-ci, par M. Ed. Foucon, professeur de cuisine, ce qui ne les empêchera pas de faire honneur au souper usuel, ayant lieu au Petit-Lancy.

Les arts graphiques jouent un très grand rôle dans la vie moderne. C'est pourquoi les Anciens Polytechniciens sont reconnaissants à MM. V. Pasche, administrateur-délégué, et Horisberger, directeur, de leur avoir montré en détail, en novembre, les ateliers de la maison *Atar S. A.*, tout en leur donnant une idée sommaire des divers travaux qui s'y exécutent. Le repas habituel, pris dans un restaurant à proximité, suit cette visite.

En avril, mai, octobre, les Anciens Polytechniciens sont convoqués par le *Comité des conférences internationales des sciences mathématiques* à des conférences sur la structure des corps solides et la théorie des électrons dans les métaux. En avril également, ils assistent à une conférence donnée par M. Ed. Tissot, de Bâle, sur la « Conférence mondiale de l'énergie » et organisée par la Section genevoise de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. En avril encore, ils sont aimablement invités par la Section genevoise de l'*Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin* à son assemblée générale et à une conférence de M. Auber, directeur général de la Compagnie nationale du Rhône, sur « L'aménagement du Rhône ». En juin, enfin, ils prennent part à des visites organisées par l'*École des Arts et Métiers de Genève*, dans ses ateliers et laboratoires.

La vie du Groupe genevois, dont la marche normale a été résumée ci-dessus, a été marquée, en 1934, par trois événements importants : en juin, par une excursion à l'usine hydro-électrique du Sautet, près de Grenoble, en septembre, par une excursion en Alsace, en décembre, par la réunion d'Escalade.

L'excursion du Sautet a conduit en automobile les Anciens Polytechniciens genevois, un samedi de la fin de juin à Chambéry, au col du Granier, à la Grande-Chartreuse, à Grenoble où ils ont trouvé leurs collègues du Groupe français du sud-est. Le dimanche, les deux Groupes réunis se sont rendus au Sautet, en autocar, ont visité de « fond en comble » l'usine hydro-électrique du Sautet, en construction dans des conditions très particulières, à 120 m au-dessous du sol, ont déjeuné à Corps et sont revenus, le soir, à Grenoble où leur séparation a eu lieu. Quelques-uns des Genevois rentrent chez eux le dimanche soir, les autres, le lundi seulement. Cette course, à part son intérêt technique très grand, a permis une fois de plus aux G. e. P. genevois de prendre contact avec le Groupe français et leur a montré un pays montagneux, mais bien différent de ceux qu'ils connaissent. Le temps a été favorable. Merci à M. Charles Bégis, membre du Groupe français, qui, infatigablement, s'ingénie à préparer de telles excursions en commun des deux Groupes.

L'excursion en Alsace est organisée par la *Société des anciens élèves français de l'Ecole Polytechnique fédérale*, sous la direction de MM. A. Zundel, président, et H. Joliet, secrétaire, qui y invitent aimablement le Groupe genevois. Celui-ci part en automobile, le samedi 22 septembre au matin, de Genève et arrive à Colmar l'après-midi, sans incident. Dans cette localité ont lieu une visite de la ville, du musée d'Unterlinden, du nouvel hôpital en construction, un repas en commun au restaurant des Têtes. Le dimanche, un autocar conduit les visiteurs à travers le vignoble alsacien, ce qui implique naturellement un certain nombre de dégustations, et les amène aux Bains de Bühl, près de Barr, où a lieu un déjeuner. Le retour à Colmar s'effectue dans la soirée. Le lundi le Groupe genevois visite la centrale hydro-électrique de Kembs (écluses, usine, équipement électrique) sous l'obligeante direction de M. A. Bourgeois et déjeune à l'Hôtel du Rhin ; il rentre dans la soirée à Genève. Le temps est beau le premier jour, très médiocre le second, suffisant le troisième.

Quant à la réunion d'Escalade, fort bien organisée au Château de Veyrier par la Commission et très fréquentée, elle se signale en tout premier lieu par la présence de M. Arthur

Rohn, président du Conseil d'Ecole de l'Ecole Polytechnique fédérale, qui y assiste, malgré ses nombreuses occupations et y prononce une allocution très appréciée, sur certains sujets actuels. La partie récréative qui suit comporte des productions variées créées et données par des jeunes membres du Groupe, qui étaient restés plus ou moins muets les années précédentes et semblaient devoir le rester toujours.

C'est donc dans d'excellentes conditions que l'année 1934 se termine, ce qui permet de bien augurer de l'année 1935.

E. E.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Cette année encore, de nombreux recouvrements de la cotisation (*Fr. 12,25* ou *Fr. 6,25*) pour l'année 1935 sont rentrés « impayés », soit que l'intéressé ait été absent, soit qu'il ait confondu cette cotisation « centrale » avec celle qui concerne les sections.

A cette occasion, le secrétariat de la S. I. A. rappelle aux membres de la Société qu'outre la cotisation visant leur section, ils ont, conformément à l'article 47 des statuts, à payer une contribution en faveur de la Société. Les retardataires sont priés de s'acquitter par versement au compte de chèques postaux *VIII 5594*.

Zurich, le 4 juin 1935.

Le Secrétariat.

BIBLIOGRAPHIE

Zeitgemäss werben, von Paul O. Althaus, Zurich 6, Hadlaubstrasse, 80.

Une plaquette-album, de 50 pages (23/32 cm), dans laquelle un de nos plus habiles et de nos plus achalandés « conseils en publicité » fait part, avec une franchise et une générosité méritoires, des leçons que lui a inspirées un quart de siècle d'activité publicitaire dont le succès fut constant.

Voici un résumé de la table des matières de cet ouvrage, où sont dévoilées, analysées et critiquées, par le texte et par l'image, bien des finesses du métier de publicitaire et aussi quelques charlataneries :

Table des matières : Ketzisches über die Reklame von Heute. — Die Schutzmarke. Die Wortmarke. Die Standardfigur. Die Packung. — Reklametechnik und Reklamepsychologie. — Reklame-Psychologie und Reklame-Praxis. — Plakate. — Schaufensterreklame. — Reklame-Beratung. — Kollektiv-Reklame. — Wie's gemacht wird.

Toutes les publications didactiques de M. P.-O. Althaus sont toujours instructives, jamais ennuyeuses et même recèlent des traits d'humour divertissants.

Le Larousse de l'Industrie et des Arts et Métiers.

Fidèle à la promesse qu'elle avait faite au début, la Librairie Larousse, pour terminer ce grand ouvrage avant la fin de l'année, fait maintenant paraître deux fascicules par semaine. Et plus la publication avance, mieux on se rend compte des vrais services qu'elle est appelée à rendre dans l'industrie. Qu'on parcoure, par exemple, dans les derniers fascicules parus, les importants articles consacrés au *chlore*, au *ciment*, aux *colorants*, au *coton*, au *cuivre*, on verra avec quelle compétence et quel remarquable sens pratique ils sont rédigés. L'industriel, l'ingénieur, trouveront là tous les renseignements, toutes les suggestions même qui peuvent leur être utiles, comme ils trouveront au mot *chimie*, si largement traité, un memento théorique précieux en bien des cas. Faut-il ajouter qu'à une époque où tout ce qui touche à l'industrie éveille dans le public une curiosité si générale, un tel ouvrage présente même pour les profanes un très vif intérêt : ne nous initie-t-il pas à tout le mécanisme de l'activité de notre temps ? Lisez notamment les articles *chemins de fer*, *cinéma*, et combien d'autres ! (Le fascicule double, 4 fr.)

Applications agricoles et rurales de l'électricité, par M. Vignerot, ingénieur en chef du Génie Rural ; L. Patrie, ingénieur principal du Génie Rural ; G. Dabat, ingénieur principal du Génie Rural. — Un volume (16,5/25), de 334 pages, 280 figures, fr. 40. — Librairie de l'Enseignement technique, Paris.

L'électrification des campagnes françaises, entreprise sur une vaste échelle en 1920, au lendemain de la grande guerre, peut maintenant être considérée comme achevée dans la plupart des départements ; on évalue à plus de 6 milliards de francs le montant des travaux d'électrification rurale exécutés au 31 décembre 1934 et à 27 500 le nombre des communes rurales qui, depuis 1920, ont été dotées d'une distribution d'énergie électrique.

Mais, l'électrification des campagnes n'aura pleinement atteint son but que le jour où le cultivateur emploiera largement dans sa ferme l'électricité mise à sa disposition.

Certes, dans beaucoup de régions, le courant est malheureusement encore trop cher et les agriculteurs se bornent le plus souvent, à utiliser l'électricité pour l'éclairage.

C'est par l'éducation des populations et par un aménagement judicieux des tarifs que l'on provoquera la généralisation souhaitable des emplois de l'électricité à la campagne. Pour aider à atteindre ce but, les auteurs se sont attachés à mettre en évidence les commodités et les avantages que les usagers peuvent attendre des applications bien comprises de l'électricité (éclairage rationnel des bâtiments de la ferme, applications domestiques, applications agricoles et rurales). Ils ont, notamment, longuement étudié les conditions d'adaptation du moteur électrique à la commande des diverses machines agricoles. Enfin, dans un chapitre spécial qui traite des questions relatives à la vente de l'énergie électrique, ils préconisent de nouveaux modes de tarification bien adaptés aux besoins des agriculteurs.

Leur exposé, mis à la portée de tous, ne suppose aucune connaissance technique spéciale ; il s'adresse à la fois aux cultivateurs et aux petits artisans des campagnes, aux ingénieurs, aux distributeurs et aux chefs de secteurs ruraux, aux installateurs électriciens, ainsi qu'à toutes les personnes qui, à des titres divers, s'intéressent aux questions d'économie rurale.

Le chauffage par les combustibles liquides, par A. Guillerme, ingénieur des A. et M. et de l'Ecole supérieure d'électricité. — Un volume (16/25) de 394 pages, avec 338 figures dans le texte et de nombreux tableaux. — Prix relié : 110 francs. — Librairie polytechnique Ch. Béranger.

Les architectes, ingénieurs, installateurs de chauffage central, et aussi bien les industriels ou propriétaires d'immeubles, accueilleront avec plaisir cet ouvrage qui mettra à leur disposition une documentation d'autant plus précieuse qu'elle a été rédigée par un technicien averti et qu'elle est le fruit d'une longue expérience pratique.

Aucun aspect de la question n'a été négligé et le lecteur trouvera là tous les renseignements qu'il peut désirer sur les combustibles liquides, leur stockage, les brûleurs et les installations en général, ainsi que sur les problèmes annexes qui se posent à leur sujet, comme, par exemple, celui de la régulation automatique des installations.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'architecture et de décoration.

L'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué, en collaboration avec le Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, ouvre un concours d'architecture et de décoration entre les dessinateurs, apprentis, élèves architectes et décorateurs, âgés de moins de 30 ans, domiciliés dans le canton de Vaud. Une somme de Fr. 700 est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs travaux. Pour renseignements et programmes, s'adresser à la concierge de l'Ecole cantonale de dessin, place de la Riponne 3, à Lausanne, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Voir page 3 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.